



**Élections municipales des 15 et 22 mars 2020**

## **CHARTRE DU CANDIDAT POUR L'ÉTHIQUE EN POLITIQUE**

### ➔ **Ma philosophie**

- Je crois en l'intérêt général et en l'être humain comme composantes centrales de l'action politique et par mon investissement, je tente d'œuvrer pour plus de justice sociale.
- La transparence et la responsabilité doivent à mon sens être les deux critères principaux appliqués à la dépense publique.
- Considérant que la concentration du pouvoir entre les mains d'une minorité nuit au système démocratique, j'œuvrerai pour que de nouveaux citoyens osent s'engager en politique et je soutiendrai les initiatives de démocratie participative.
- J'adhère à la vision progressiste de la société et lutte contre les tentations de retour en arrière ou de repli sur soi.
- Je pense que les enjeux environnementaux doivent être une préoccupation prioritaire des politiques publiques.
- Je certifie ne pas être adhérent à un parti anti-républicain ou souhaitant revenir sur des droits sociétaux tels que l'IVG, le mariage pour tous et l'abolition de la peine de mort.
- Je suis exempt de toutes condamnations en lien avec un mandat électif.

### ➔ **Mes engagements**

En intégrant la liste conduite par Eddie Aït, je m'engage, si je suis élu, à :

1. signer la charte proposée par Anticor
2. agir contre les discriminations d'origine ou de genre
3. promouvoir la participation de la population dans les décisions et en cela je souhaite l'informer en toute transparence, favoriser son expression et être à l'écoute
4. n'avoir aucun comportement donnant lieu à du harcèlement ou des violences sexistes ou sexuelles
5. privilégier les processus de décisions collégiales
6. avoir une attitude respectueuse vis à vis des autres collectifs politiques

**Je, soussigné (nom, prénom, adresse)**

**m'engage à travailler dans le cadre de mon action politique en accord avec les principes décrits dans la présente charte.**

**Signature:**